



MODIFICATION #3:

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS
À:**

**Agence Parcs Canada
Réception des soumissions
111, rue Water Est
Cornwall ON K6H 6S3**

Tender To: Parks Canada Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada
111, rue Water Est
Cornwall ON K6H 6S3**

Title-Sujet Remplacement de pont - Pont Southeast Brook, Parc national du Gros-Morne, Terre-Neuve		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P300-16-5025/A		Date: 28 avril 2016
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-16-00729538		Client Ref. No. - No. de réf du client. 414
Solicitation Closes:		
at - à 14h00	on - le 5 mai 2016	Time Zone - Fuseau horaire EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Patrick Alguire – patrick.alguire@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (613) 938-5955		Fax No. - No de FAX: (877) 558-2349
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:		
See Herein – Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

LA MODIFICATION QUI SUIT APPORTÉE AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRE EN VIGUEUR DES MAINTENANT. L'ADDENDA FERA PARTIE DES DOCUMENTS DE CONTRAT.

Cet modification est publié pour afficher le suivant:

1. Extension à la date de clôture de l'invitation.
2. Appendice 1 Formulaire D'établissement des prix a été remplacé.
3. Révision à l'appel d'offres
4. Question et réponse

1. Extension à la date de clôture de l'invitation

La date de clôture de l'invitation à soumissionner a été prolongée au jeudi 5 mai 2016 à 14 h HAE.

Nota : Si vous avez déjà envoyé votre soumission, vous êtes invités à nous faire parvenir vos révisions, le cas échéant, par télécopieur au 1-877-558-2349 avant la nouvelle date et heure de fermeture. Prière d'indiquer le numéro de l'appel d'offres sur toute correspondance.

2. Appendice 1 Formulaire D'établissement des prix a été remplacé.

Dans: E - 5P300-16-5025A - ITT Replacement of Southeast Brook Bridge.pdf

Effacer: APPENDICE 1 FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

Remplacer par:

Canada exige que l'Appendice 1 (formulaire d'établissement des prix) révisé et daté du 29 avril 2016 ci-dessous soit utilisé et reçu avant la date et l'heure de fermeture de l'appel d'offres. Si vous omettez de soumettre la version révisée de l'Appendice 1 (formulaire d'établissement des prix), votre soumission sera alors jugée non recevable.

Si vous avez déjà envoyé votre soumission, vous êtes invités à nous faire parvenir vos révisions par télécopieur au 1-877-558-2349 avant la nouvelle date et heure de fermeture. Prière d'indiquer le numéro de l'appel d'offres sur toute correspondance.

3. Révision à l'appel d'offres

Les changements suivants ont été apportés au document Tendre

Dans: E - 5P300-16-5025A - ITT Replacement of Southeast Brook Bridge.pdf

Section, Partie: SUPPLEMENTARY CONDITIONS (SC)

Insert:

CS04 AJUSTEMENT DU PRIX DU BITUME

1. Le prix du bitume incorporé à l'enrobé bitumineux sera ajusté chaque mois durant lequel il y a pose d'enrobé et une variation supérieure à 5 % est enregistrée entre le prix de référence de ce mois et le prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions. L'ajustement du prix sera calculé conformément à la formule d'ajustement du prix applicable décrite à l'alinéa 2.
2. Formules d'ajustement du prix:
 - a) Lorsque le prix de référence du mois où il y a pose d'enrobé est supérieur à 105% du prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions, le Canada verse à l'entrepreneur une compensation calculée de la façon suivante :

(Exemple basée sur une augmentation de 5%)

$MA = (PRE - 1,05 \cdot PRs) \times \text{quantité de bitume en tonnes}$

- b) Lorsque le prix de référence du mois ou il y a pose d'enrobé est inférieur à 95% du prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions, le Canada déduit du paiement mensuel versé à l'entrepreneur, un montant calculé de la façon suivante :

(Exemple basée sur une diminution de 5%)

$MA = (0,95PRs - PRe) \times \text{quantité de bitume en tonnes}$

MA = montant d'ajustement du prix du bitume, en dollars

PRs = prix de référence du bitume du mois précédant la clôture des soumissions

PRe = prix de référence du bitume du mois où il y a pose d'enrobé.

Le prix de référence sera celui (Asphalt Cement Price Index) publié mensuellement dans le Bulletin d'information sur les contrats du Ministère des transports de l'Ontario (MTO) qui est affiché sur le site Web du MTO <http://www.mto.gov.on.ca/> Ce prix de référence sera utilisé pour calculer le montant d'ajustement par tonne de toute classe de performance de bitume acceptée aux travaux.

3. Pour chaque mois où un montant d'ajustement est établi, le Canada détermine la quantité de bitume utilisée à partir du pourcentage de bitume fixé dans la formule finale d'enrobé.
4. Les montants d'ajustement apparaîtront au formulaire de Demande de paiement progressif pour les mois où il y a pose d'enrobé.

4. Question et réponse :

Q18) Spécification 01 29 00 « Payment Procedures » - Section 1.3.28 Tableau des prix unitaires numéro 22 Asphaltage – Couche de surface indique « asphalt cement will be paid for separately ». Pourriez-vous clarifier ce point et indiquer comment (soit sous lequel l'article) ceci sera payé?

R18) Appendice 1 Formulaire D'établissement des prix a été révisé pour inclure le pavage d'asphalte – bitume / asphalte liquide.

En présentant sa soumission, le soumissionnaire confirme qu'il a lu et qu'il a compris les exigences indiquées dans tous les addenda et qu'il a pris en compte tous les coûts associés à ces exigences dans le prix total soumissionné.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.

APPENDICE 1 - FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX RÉVISÉ 29/04/2016

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

Num. d'art.	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	01 25 20	Mobilisation / Démobilisation	Montant forfaitaire	_____ \$
2	01 35 00.06	Procédures spéciales – Régulation de la circulation	Montant forfaitaire	_____ \$
3	01 35 43	Procédures environnementales	Montant forfaitaire	_____ \$
4	02 41 13	Démolition selective du site	Montant forfaitaire	_____ \$
5	03 49 00	Polymère renforcé de fibre de verre	Montant forfaitaire	_____ \$
6	13 35 00	Structure de pont modulaire temporaire	Montant forfaitaire	_____ \$
7	32 17 23	Peinturage des lignes de circulation	Montant forfaitaire	_____ \$
8		Autres items non inclus au tableau des prix unitaires	Montant forfaitaire	_____ \$
MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxes applicable(s) Reporter le montant à l'alinéa 1) de BA03				_____ \$

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
(b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	03 20 00	Béton armé – Armatures en acier	kilogramme	17 855	\$	\$
2	03 30 00	Béton coulé sur place	m ³	405	\$	\$
3	03 41 00	Béton préfabriqué structural – Poutres NEBT 1800	chaque	6	\$	\$
4	05 12 33	Acier structural pour ponts - Barrières de sécurité et parapets en métal pour structures	mètre	101	\$	\$
5	05 50 00	Fabrications en métal – Barrières de sécurité et parapets en métal pour structures	mètre	19	\$	\$
6	07 11 00	Imperméabilisation du tablier	m ²	546	\$	\$
7	10 14 53	Signalisation	chaque	10	\$	\$
8	31 11 00	Défrichage	hectare	0.05	\$	\$
9	31 11 00	Essouchement	hectare	0.42	\$	\$
10	31 23 16.26	Enlèvement de roc	m ³	400	\$	\$
11	31 23 33.01	Excavation, creusage de tranchées et remblayage	m ³	3 300	\$	\$
12	31 23 33.01	Excavation, creusage de tranchées et remblayage – Matériaux d'emprunt	tonne	11 400	\$	\$
13	31 23 33.01	Excavation, creusage de tranchées et remblayage – Remblayage contre la structure et matériaux de remblai bien drainés	tonne	1 737	\$	\$
14	31 32 19.01	Géotextiles	m ²	954	\$	\$
15	31 37 00	Enrochement – R-100	tonne	1 300	\$	\$
16	31 37 00	Enrochement – R-A	tonne	342	\$	\$
17	31 37 00	Enrochement – R-250	tonne	959	\$	\$

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
18	31 62 16.16	Achat – Pieux en H en acier	mètre	120	_____ \$	_____ \$
19	31 62 16.16	Installation – Pieux en H en acier	mètre	120	_____ \$	_____ \$
20	32 11 16.01	Matériaux granulaires de type B	tonne	5 700	_____ \$	_____ \$
21	32 11 23	Matériaux granulaires de type A	tonne	3 300	_____ \$	_____ \$
22	32 12 16	Asphaltage – Couche de surface	tonne	2 000	_____ \$	_____ \$
23	32 92 19.16	Ensemencement hydraulique – paillis d'ensemencement hydraulique	m ²	9 403	_____ \$	_____ \$
24	32 92 19.16	Ensemencement hydraulique – fertilisant sec	m ²	17 030	_____ \$	_____ \$
25	34 71 13.25	Glissières de sécurité, poutre en W	mètre	420	_____ \$	_____ \$
26	32 12 16	Pavage d'asphalte – bitume / asphalte liquide	tonne	130	_____ \$	_____ \$
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC)						
Excluant les taxes applicable(s)						
Reporter le montant à l'alinéa 1) b) de SA03					_____ \$	

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC)

Excluant les taxes applicable(s)

\$

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler qu'il leur incombe d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.